

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 À TOUS

ÉDITORIAL

« Les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir. » (Jacques Chirac)

Vingt ans que notre belle aventure a commencé, merci Lisbeth, Liliane, Ginette, Françoise, Robert, Pierre, Jean-Claude et tous les autres.

En 2001, une poignée de Charbonnois ont pris l'initiative de créer une association indépendante. Notre association a pu se développer grâce à leurs souvenirs, leurs archives, leurs dons et leurs recherches. Aujourd'hui, riche de plus d'une centaine d'adhérents, Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui peut s'enorgueillir de compter parmi les associations les plus actives de la commune. Nous n'oublions pas le soutien constant depuis la première année de la part de la Municipalité, quel que soit l'édile en place.

Le patrimoine historique révélé...

Grâce à la confiance d'élus de tous bords, et avec le soutien actif de notre association, le passé de notre station thermale peut être révélé aux habitants et aux visiteurs: circuit historique, statues Moyne, acquisition d'affiches anciennes, publications, restaurations de tableaux, de la borne Michelin... et depuis peu, les arcades du pavillon thermal, ce dont nous nous réjouissons. Notre association a toujours été active

pour la préservation du patrimoine historique sous toutes ses formes y compris ses demeures et bâtiments anciens et son environnement vert si caractéristique.

Nous vous avons préparé **deux cadeaux pour ce vingtième anniversaire**:

- La publication de l'essai de Marc-André Reyckens

« La Grande Histoire du Casino de Charbonnières-La Tour de Salvagny » (cf. ci-dessous). Nous le remercions bien sincèrement de nous en avoir réservé la publication en exclusivité.

- **Le nouveau site Internet**, véritable vitrine de notre association, www.charbonnieres-histoire.fr (cf. p16), selon une technologie plus moderne.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous reprendrons nos activités traditionnelles : Entraide généalogique, sorties, conférences... et nous avons prévu quelques autres surprises pour marquer ce vingtième anniversaire.

Merci encore à celles et ceux qui ont soutenu nos actions depuis 20 ans. Ensemble nous continuerons à rechercher et révéler de nouveaux pans de l'histoire de notre ancienne station thermale.

Bonne et heureuse année 2021 à toutes et à tous, et surtout, préservez-vous bien !

Michel Calard, Président



Les arcades sur leur nouvel emplacement

UN NOUVEL OUVRAGE ÉDITÉ PAR NOS SOINS

La Grande histoire du Casino de Charbonnières - La Tour de Salvagny

Un ouvrage rédigé par **Marc-André Reyckens**, historien reconnu des casinos de France et de Belgique. Son étude apporte un éclairage complémentaire à celui publié par notre association en 2016, « **Petite histoire du Casino** » de Robert Putigny, il relate plus spécifiquement les cent années de relations difficiles entre notre commune et sa voisine. Cette fois, il s'agit d'une approche historique chronologique qui révèle l'évolution de cet établissement de jeux avec de nombreuses anecdotes depuis sa création jusqu'à nos jours.

Cet ouvrage de 74 pages, largement illustré, au format 21 x 29,7 cm, sera lancé lors de notre Assemblée Générale, le samedi 23 janvier prochain, au prix de **12 €* - Tirage limité 100 ex.**

A nos adhérents, nous proposons un **tarif de réservation préférentiel de 10 €** l'exemplaire, en nous adressant un chèque à l'ordre du **CHA-GRH. avant le 10 janvier 2021** Square Les Erables à Charbonnières-les-Bains.

*En cas d'empêchement : livraison à domicile



AGENDA DEUX PASSAGES 1895



Continuant notre série de publication de documents d'époque, nous vous proposons ce chapitre, fort bien écrit, de l'Agenda des Deux Passages de 1895 dont nous avons fait l'acquisition récente (Voir Gazette n°40). L'auteur décrit avec précision et concision un Charbonnières déjà très fréquenté, seulement deux ans avant de devenir « les Bains ». Rappelons que le grand magasin « Aux Deux Passages » porte ce nom en référence au Passage de l'Argue qui fut coupé en deux par le percement de la rue de Brest où le premier magasin s'établit. Il déménagea angle rue Thomassin/Rue Impériale (de la République actuelle) et fut racheté par « le Printemps » en 1965.



CHARBONNIÈRES



Patache

C'est une des promenades favorites des Lyonnais. Cet engouement qui date d'un siècle presque, ne s'est pas refroidi. L'installation d'un casino somptueux a seule failli l'arrêter.

Jadis, on allait à Charbonnières par une diligence, qui bravement partait quatre à cinq fois par jour, dans la belle saison, et non moins bravement mettait une heure et demie pour arriver à destination. On suivait au petit trot les quais de la Saône et une partie de Vaise; à Saint-Simon, où commençait la montée, les chevaux baissant la tête tiraient en soufflant sur le collier, et les voyageurs apitoyés commençaient à descendre et à faire à pied la superbe route qui sous les verdures d'Ecully monte doucement jusqu'à la Demi-Lune. Sur la place du village, moment d'arrêt; il fallait bien laisser souffler les pauvres bêtes; puis le vin y est frais, les brioches savoureuses. Enfin on repartait; petit trot jusqu'aux Trois-Renards, par la grande route de Bordeaux, et de nouveau ascension lente jusqu'au Méridien, endroit où s'embranché le chemin qui descend dans le vallon des eaux.

La patache, en belle saison, transportait moyennement chaque jour soixante à quatre-vingts personnes. Aujourd'hui, le chemin de fer de Saint-Paul, part toutes les heures, fait la route en quinze minutes et transporte quotidiennement quatre ou cinq cents personnes. Je ne parle pas des dimanches où le nombre quadruple.

*La suite
dans votre
prochaine Ga-
zette*

Un témoin de l'histoire thermale de notre village, renaît de ses cendres...

Les Charbonnois ont pu découvrir, à la sortie de l'avenue Général de Gaulle, la construction, pendant le second confinement, d'un monument. Les anciens reconnaîtront, les nouveaux sont surpris: que représentent ces arcades ? Pourquoi à cet emplacement ?



▲ *La source vers 1830 - Lithographie de Brunet*

En septembre 2003, alors que le Groupe Partouche projetait de réaliser un hôtel de standing, lors d'un conseil municipal (questions du public) notre association, inquiète par la perspective de la disparition des éléments architecturaux de ce pavillon historique interpella le maire Vincent Bourgogne (2001-2006). « Un crédit sera engagé en vue de la préservation de ce fronton, mais actuellement aucune décision n'est prise quant à sa réinstallation, faute de place » nous répondit-il. (Le Progrès 16-10-2003).

Pendant la mandature de Maurice Fleury (2006-2014) il était envisagé de l'implanter sur le site de La Combe dans le cadre du projet de centre Santé Bien-être, abandonné depuis.

En mai 2019, ayant eu l'honneur d'accueillir la Commission Patrimoine Thermal du Patrimoine Aurhalpin, en présence de notre adjoint au maire Thierry Baudeu, et de Patrick Chanay conseiller municipal, notre association a saisi l'occasion pour relancer notre vœu d'une réédification des arcades conservées.

Ce vœu est désormais exaucé, nous nous en réjouissons. Ce nouveau monument, tel Phénix, symbole de la résurrection et de l'immortalité, implanté à proximité de la stèle de l'Abbé Marsonnat, face au buste du Dr Antoine Girard, et du parc thermal, rappellera durablement aux futures générations le passé thermal de notre commune.

Nous espérons qu'une plaque explicative complètera les huit du circuit historique actuel pour aider à la découverte de cette histoire.



Michel Calard

Les arcades en cours de montage - les renforts sur les cotés sont en pierre de Saint-Martin-Belle-roche (Saône & Loire), un remploi provenant de l'école maternelle Léon Jouhaux (Lyon 3°). C'est la même pierre que celle de la stèle Marsonnat ➤



◀ *Après la démolition du Pavillon de la Source, les éléments des arcades avaient été stockés, route de Sain-Bel, en vue d'une réutilisation ultérieure.*

Quatrième Année. — N° 139

Dimanche 14 Août 1881

ABONNEMENTS :
En six mois, 4 francs — En un an, 8 francs.
Pour les départements, le port en plus de 0,50 franc.
Le journal est mis en vente le Samedi matin.

LA COMÉDIE POLITIQUE
JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

CHARBONNIÈRES-les-BAINS

Kursaal

CONCERTS
Attractions
Ballets
REVUE
Dimanches et Fêtes
FEU D'ARTIFICE
RESTAURANT
Prix-Fixe
DINER-CHAMPAGNE
6 fr.^s

PRIX 0^{fr} 15

FAUTEUILS RÉSERVÉS 1^{fr} 50
FAUTEUILS 1^{fr} 50

Pamphlet contre le Casino

Ainsi que Robert Putigny l'écrit dans l'ouvrage « Petite histoire du Casino », publié par notre association, une violente campagne de diffamation fut menée contre le Casino, en août 1881, par le journal « La Comédie Politique ». Manifestement les jeux d'argent n'étaient pas en odeur de sainteté à cette époque ! Jugez-en.

Charbonnières-Tripot.

Quand fut condamnée M^{lle} Rosalie Turin, du Café du Rhône, pour tenue d'une maison de jeu, à 6,000 francs d'amende, je trouvais la chose — et je le déclarai ici — non exorbitante, mais extraordinaire, étant donné que bien d'autres maisons de jeu fonctionnaient sous l'œil paternel de la police sans qu'il leur arrivât la moindre avarie.

Je pensai à ce moment-là qu'on se mettrait en mesure de faire cesser cette inégalité de traitements entre les diverses usines à bacarat et qu'on assainirait la ville et la banlieue de Lyon d'une façon plus générale.

Il n'en a rien été : trois tripots fonctionnent, à ma connaissance, sans être le moins du monde inquiétés.

Le principal de ces tripots est le tripot de Charbonnières.

On se souvient de la vente récente du Casino de cette localité, ensuite de la faillite de M. Chevalier-Grenier. Il y eut enchère, puis surenchère, et le prix monta à des hauteurs que nul, pas même les intéressés, n'avait pu prévoir. Pourquoi?... C'est que les acquéreurs, au nombre desquels se trouvait, dit-on, l'exproprié lui-même, comptaient faire d'importantes cagnottes. L'autre établissement de M. Chevalier-Grenier, les Forges et chantiers du Rhône, où il n'y avait pas de cagnotte à espérer, vit, au contraire, sa mise à prix baisser successivement et en arriver à des chiffres relativement minuscules.

Oh ! c'est qu'il prospère, le Casino de Charbonnières !... Non que Charbonnières soit une ville d'eau : chacun sait que les eaux de Charbonnières ont à peu près les mêmes propriétés ferrugineuses que celles du Rhône et que se jeter dans la piscine de M. Grenier et de ses associés cela revient à prendre un bain dans l'école de natation de Marmet.... On ne va pas ou on ne va plus à Charbonnières pour y prendre les eaux, et à chaque porte de maison aujourd'hui on voit appendus des écriteaux lamentables appelant en vain des locataires.

Seulement on va dans la salle de jeux du Casino. Qui est-ce qui y va ? — Des grues, des crevés, des grecs et des fils de famille attirés là comme le poisson dans un filet. La Compagnie du chemin de fer a même consenti à organiser un train spécial pour les joueurs et joueuses, train qui, lorsqu'il revient, vers les deux heures du matin, porte à juste titre le nom de train des décaqués. Décaqués par les grecs, décaqués surtout par les grues que frérent l'établissement, comme appât : tel est le sort réservé aux innocents qui vont là-haut le porte-monnaie bondé et le rapportent à l'état de figue sèche, d'autant qu'ils ont été décaqués aussi par la cagnotte, bénéfice avoué des entrepreneurs, laquelle, m'a-t-on dit, est montée certains soirs jusqu'à 4000 francs.

Ce Casino de Charbonnières, qui n'était pas naguère une école de moralité, est devenu aujourd'hui, entre les mains de la nouvelle entreprise, en même temps un tripot et un lupanar. Tripot d'où l'on revient dépouillé.... Lupanar d'où l'on revient souvent.... autre chose de pire encore.

Qu'a gagné Charbonnières à la construction et à l'exploitation de son Casino ? — Rien. Au contraire. Jadis les honnêtes gens y allaient respirer l'air frais. Aujourd'hui Charbonnières est absolument la proie du monde interlope des filous et des filles, et les honnêtes gens s'en éloignent — avec raison — comme on s'éloigne du choléra.

L'autorité qui a la surveillance des maisons publiques de jeu et de.... — passons — ferait bien d'assainir ce lieu et de mettre un frein à la rapacité de gens qui exploitent là-haut les passions des mineurs et des majeurs...

Si l'autorité n'intervient pas contre les tripots de ce genre, on peut toujours en appeler à l'opinion publique en lui signalant régulièrement les vilénies quotidiennes de ces mauvais lieux. C'est ce que je ne manquerais point de faire. Car il n'est pas bon que des coupe-gorge puissent ainsi exister impunément, soit *intra*, soit *extra muros*...

Où bien alors qu'on fasse au moins ce qui se fait en Angleterre : Qu'on mette sur les murs ou cloisons qui abritent ces turpitudes l'écriteau traditionnel :

N'ALLEZ PAS LÀ...
VOUS Y SERIEZ VOLÉ.

Et le mot *volé* serait, dans la plupart des cas, bien modeste.

DON D'HYS.

Le point de vue d'un Connaisseur

Article sulfureux s'il en est, publié le 13 juillet 1884 dans la revue satirique La Comédie Politique. L'auteur et directeur a trempé sa plume dans le vitriol. Il y fait allusion à la déconfiture du sieur Grenier, propriétaire du premier casino public⁽¹⁾ reconnu par les autorités locales, celui de Charbonnières. Après deux ans d'existence et sans perspectives réelles de développement, il se résout à vendre l'entreprise en mai 1884 à ses principaux créanciers, lesquels devront s'y prendre à deux fois pour remporter l'adjudication (« enchère, puis surenchère »).

Quelques semaines auparavant, il avait signé un traité alambiqué avec eux, aux termes duquel il s'engageait à créer une société d'exploitation et à avancer les frais de constitution, tandis que les futurs acquéreurs rassembleraient de leur côté les capitaux ... Ces obligations financières croisées ont sans doute accrédité la rumeur qui voudrait que le failli fasse partie du casting final (« au nombre desquels se trouvait, dit-on, l'exproprié lui-même »).

— Le sieur Marmet, maître de natation à Lyon, a reçu de M. le ministre de l'intérieur une médaille d'argent en récompense des actes de courage et d'humanité dont il s'est honoré depuis plusieurs années. Le sieur Marmet, dans l'incendie qui éclata en 1807 aux Célestins, a donné des preuves du dévouement le plus actif. Un grand nombre de citoyens lui ont dû la vie dans cette occasion. Depuis plusieurs années, ce généreux citoyen a sauvé nombre d'individus près de se noyer, et il a failli souvent être la victime de son courage. (2)

Dans la mesure où son réquisitoire a été rédigé en été 1884, le polémiste s'abuse en attribuant des bénéfices mirobolants à l'entreprise, sauf à prendre pour argent comptant les on-dit.

Et la moralité dans tout cela ? La description quasi-eschatologique de la faune gravitant autour des tables relève évidemment de l'exagération : Charbonnières ne compte ni plus ni moins de paumés, profiteurs que Dieppe ou Trouville.

En guise de conclusion, laissons la parole au psy : la virulence des propos de notre père la pudeur (Don d'Hys est évidemment un pseudo) ne trouverait-elle pas son origine dans une expérience malheureuse personnelle ou d'un proche ?

Marc-André REYNCKENS - Le Kursaal

De Liège (Belgique) amateur éclairé qui effectue depuis 50 ans des recherches sur les Casinos français et belges, leurs jeux et leur histoire. Il a publié plusieurs études qui font autorité. Auteur de l'ouvrage que nous publions (cf. page 1)

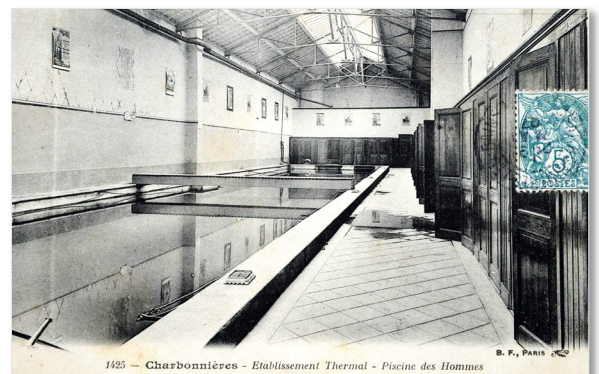
- 1) Qui recevait le « public » contrairement aux cercles privés qui n'acceptaient que leurs membres.
- 2) Journal général de France, 1er décembre 1818 - extrait

Les piscines au milieu du XIX^e siècle



Ci-contre une gravure, extraite de « Quand Lyon s'amusait » - Louis Gami-chon - 1995, montrant la piscine Marmet dont la disposition est en tous points comparable à celle de l'établissement thermal : toit ouvert pour la lumière, dimensions du bassin, vestiaires individuels sur le côté, passerelle au milieu du bassin.

Il y avait toutefois une différence notable : l'eau provenait du Rhône à Lyon et d'une source à Charbonnières mais celle de Charbonnières était chauffée !



La Place Marsonnat

La création de la Place des Eaux

Création d'une place publique aux Eaux

M. le Président expose qu'il serait utile que la commune possédât une place publique au hameau des Eaux qui est très fréquentée pendant l'été et où des fêtes pourraient avoir lieu.

Le Conseil à l'unanimité se rallie à l'idée de son Président et décide que l'emplacement à choisir est celui situé en face le Casino. Il donne ensuite délégation à la commission des chemins d'entretenir en frappe les avec les propriétaires.

C'est à l'initiative du Dr Girard, le 29 juin 1884, que le principe de la création d'une « place publique au hameau des Eaux » est voté. Le 3 août 1884 le Conseil municipal approuve l'achat de gré à gré à l'Établissement Thermal du terrain de 1 500 m² en face de l'entrée du parc-thermal appartenant au Casino au prix de cinq francs le m².

La vente fut signée le 20 janvier 1885.

La Place des Eaux, devint le point de passage obligé des curistes, des joueurs et des clients du restaurant du Casino de Charbonnières.



◀ Vue de la Place des Eaux au début du XX^e siècle. Au fond, l'Hôtel-Restaurant « A Neptune », actuellement Maison des Associations, a été construit en 1891.

La Place Marsonnat

La Place des Eaux fut baptisée en 1909 Place de Marsonnat.

Au cours de la même séance, le Chemin des Eaux devient l'Avenue Lamartine entre le pont de la Gare (Square de Verdun) et le pont de la Bressonnière (carrefour de l'école).

Même Séance

Place de Marsonnat

Après l'affaire proposée au Conseil de donner à la Place des Eaux le nom de "Place de Marsonnat" en l'honneur de celui qui a découvert la source minérale.

Le Conseil estime que cette appellation est un hommage justement rendu à la mémoire de celui qui a fait connaître la source. Il décide, à l'unanimité, la proposition de l'affaire, et accepte également de donner le nom de "Avenue Lamartine" au chemin des Eaux dans la portion située entre le Pont de la Bressonnière et le Pont de la Gare.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



On notera qu'en 1923 le maire Alexis Brevet prend un certain nombre d'arrêtés : institution d'un paiement d'un droit de place de 2frs par jour et par voiture ; un sens unique de circulation pour se rendre au Casino par la rue des Eaux (actuelle Avenue du Général de Gaulle) et retour par l'avenue de la gare (actuelle Avenue de la Victoire).

Rappelons-le, l'entrée du Casino se faisait exclusivement par le parc thermal, donc par la Place Marsonnat.

Important : un arrêté précise que la vitesse des véhicules ne doit pas excéder... 10km/h !

Cette même année, il est décidé que le bénéfice de la Fête des fleurs, qui se déroule chaque



année en été, sera affecté à l'embellissement de la place Marsonnat par l'érection d'un monument à la mémoire de l'Abbé Louis Rougeat de Marsonnat. C'est Jean-Louis Chorel, sculpteur lyonnais réputé (1875-1946), qui fut chargé de tailler le médaillon dont nous n'avons pas trouvé trace de l'origine du profil utilisé. Le même artiste réalisa, aussi, la statue de bronze du Dr Girard qui fut volée par les Allemands en 1942, dont nous possédons le modèle en plâtre conservé dans nos locaux. (cf. Gazette n°25).



En 1926, il est décidé la participation de la commune à une souscription pour la création d'un monument en l'honneur du Dr Antoine Girard maire de 1884 à 1919. Le 11 décembre le Conseil municipal donne son accord pour la cession à titre gratuit de l'emplacement du futur monument. En 1927 est voté un budget pour l'adduction d'eau non seulement du monument du Dr Antoine Girard, mais également de la stèle de l'abbé Louis Rougeat de Marsonnat à édifier.

Les plans et devis de la stèle sont acceptés en 1928 pour 31 300 frs sans les abords, et le mur de soutènement. C'est le même sculpteur Jean (Louis) Chorel qui est chargé d'exécuter les deux monuments. Le portrait de l'abbé utilisé par l'artiste reste un mystère : nul livre, nulle gravure n'a jamais éclairci son origine.

En résumé, le monument du Dr Girard a fait l'objet du soutien financier de la commune à un Comité du monument et de la cession gracieuse du terrain, tandis que la stèle de l'Abbé Marsonnat a été entièrement financée par la commune. On ignore à ce jour quand s'est déroulée l'inauguration.

En 1927, M. Gentil propriétaire à Charbonnières de l'hôtel – restaurant « A Neptune » et des terrains attenants, administrateur et Directeur Général du Casino de Royat soumit à la municipalité le projet de création d'un « **Nouveau Casino municipal de Charbonnières**. Le 13 août, le Conseil Municipal présidé par Alexis Brevet donne son accord sur cette proposition. Le Conseil Municipal du 15 octobre annonce la démarche entreprise par M. Gentil auprès du Préfet. Le cahier des charges établi par M. Gentil est approuvé le 23 octobre par le Conseil Municipal.

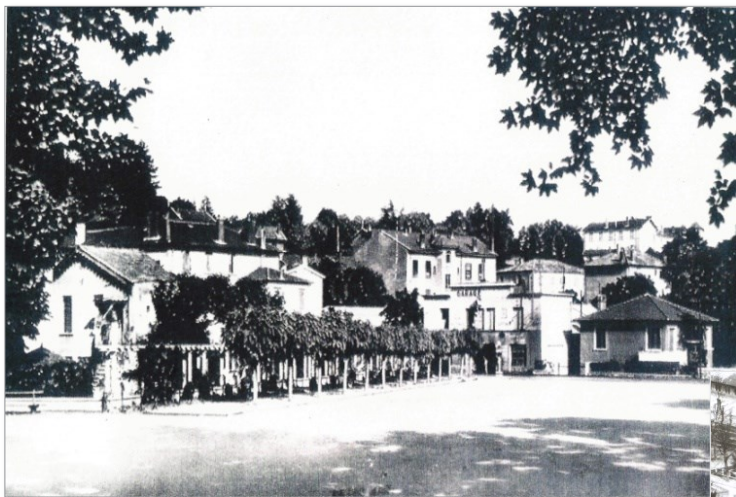


La séance continuant :

Autorisation, à M. Gentil, de donner le nom de la commune à l'Assemblée d'une lettre au Casino qu'il fera construire, le nom dans laquelle M. Gentil, directeur du Casino de Royat, (P. de R.) propriétaire du restaurant-brasserie "A Neptune", ainsi que du terrain qui l'avoisine, lieu des Eaux, à Charbonnières-les-Bains, explique qu'il se propose de continuer, à ses frais, la construction du projet de Charbonnières tout le long de sa propriété, à la suite de ce qui a été fait par la commune, et de construire sur son terrain, un beau casino. Mais il met une condition à l'exécution de son projet : celle d'être autorisé à donner à son établissement le nom de "Casino municipal de Charbonnières-les-Bains".

Réception de la présente délibération.
Le 15 octobre 1927.
A. de R. (P. de R.)
Le conseiller de Charbonnières délégué
Signé : H. L. L.

Mais c'était sans compter avec les dirigeants du Casino de Charbonnières qui n'ont pas particulièrement apprécié cette future concurrence déloyale... Aussi l'ont-ils fait savoir. Et le Ministère de l'Intérieur jugeant qu'un nouvel établissement de jeux à proximité immédiate d'un casino existant était inutile, rejeta les projets.

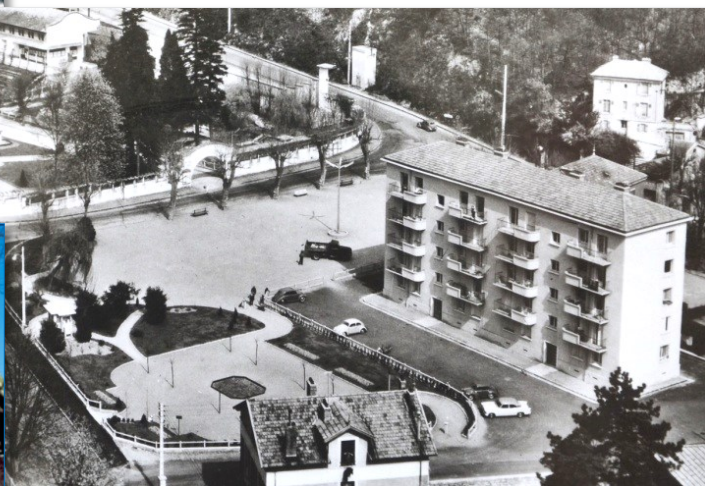


Durant l'occupation allemande, en 1942, des baraquements furent édifiés pour recevoir un service de la Luftwaffe, composante aérienne de la Wehrmacht.

◀ *Vue de la place avant la construction de l'immeuble*

Sous l'impulsion de Bernard Paday (maire 1949-1965) la commune crée en 1956 la «Société Anonyme de Construction de la Ville de Charbonnières» S.A.C.V.C. - qui va permettre la réalisation de l'immeuble de la Place Marsonnat et du jardin public à la place des pergolas et catalpas.

Aménagement réalisé ➤



Utilisée comme parking, et aire de jeux, occasionnellement pour des manifestations (Marché aux fleurs, Rallye...), la place était le lieu préféré des joueurs de pétanque. Durant le mandat de M. Fleury (2006-2014), elle fut goudronnée et en 2020 elle a été entièrement réaménagée sous la municipalité actuelle (Gérald Eymard)

▲ *Du temps où la moitié de la place était en terre et gravillons, paradis des enfants et des joueurs de pétanque, une haie séparait la partie goudronnée pour le parking*



Les arcades du Pavillon de la Source qui ont abrité pendant des décennies buveurs et curistes, ont rejoint, en bordure de l'avenue du Général de Gaulle, les monuments hommages aux deux célébrités locales qui ont marqué son histoire.

Michel Calard



L'Allée des Saules *Casse-tête des livreurs*

Du Chemin de la Pépinière
Au Chemin de la Pépinière par le
Chemin des Grandes Bruyères

L'Allée des Saules est une voie privée, ouverte à la circulation, qui se nommait à l'origine le Chemin de la Résidence des Grandes Bruyères et faisait le tour de la résidence du même nom pour desservir tous les lots. L'emplacement des deux lotissements qu'elle dessert était une zone agricole portant le nom de « Grandes Bruyères » qui fut adopté par le premier lotissement construit.

Au commencement était un marais nommé « Les Grandes Bruyères »



Le lotissement fut construit vers la fin des années soixante sur une zone humide qui nécessita des travaux particuliers d'assainissement. Les maisons furent couvertes d'ardoises, une rareté dans la région, peut-être pour affirmer leur modernité. Une fois le toit posé, la construction stoppa et les maisons restèrent à l'état d'abandon plusieurs années.

◀ *Extrait de carte géologique montrant que la résidence des Grandes Bruyères est construite sur un terrain différent de son environnement*

Ce lotissement présente des particularités assez inhabituelles ; tout d'abord, il s'agit d'une copropriété horizontale, un régime juridique particulier dont le terrain est une propriété collective. La copropriété détient les voiries qui ont été construites sur son terrain, donc, l'Allée des Saules est une voie privée même si elle dessert plusieurs centaines d'habitants. Autre particularité assez rare qu'on peut constater sur le plan ci-contre, l'allée est une voie circulaire qui fait le tour du lotissement avec quelques sous allées pénétrantes pour desservir les maisons enclavées. Avec ce système, la numérotation a été réalisée « à la suite » ou presque... c'est-à-dire que l'on est parti du carrefour avec le Chemin des Grandes Bruyères et l'on a tourné dans le sens des aiguilles d'une montre, mais les maisons enclavées viennent s'intercaler, mais pas toujours en continuité. Autre difficulté, les numéros se suivent tous du même côté, ou à peu près, alors que la règle généralement appliquée voudrait les numéros impairs du côté gauche.



▲ *En rouge : Les Grandes Bruyères, en bleu : Les Hautinières, en vert : Le lot dit « Rhône-Poulenc »*

Puis furent construites « Les Hautinières »

En 1974 commença à sortir de terre le lotissement voisin des Hautinières, bâti par Kauffman and Braud. La première tranche fut construite au plus près de la route de Sain-Bel pour des raisons évidentes de publicité puis les autres, au total 146 villas de 4 types différents, en deux tranches supplémentaires. Ce lotissement ayant pour débouché principal le Chemin de la Résidence des Grandes Bruyères, propriété de la résidence éponyme, les Hautinières purent l'utiliser moyennant un élargissement et la prise en charge d'une quote-part de l'entretien. Depuis, les Hautinières ont gagné trois villas supplémentaires, les trois premières côté chemin des Grandes Bruyères, sur une portion de terrain qui avait été conservée dans le but d'accueillir un ou des commerces mais jamais construits.

Nous avons constaté une numérotation un peu erratique côté Grandes Bruyères mais les choses empirèrent à l'installation des Hautinières car, plutôt que de renuméroter l'ensemble avec la belle logique française, il fut décidé de simplement continuer les numéros à la suite ; voici pourquoi le côté droit de l'Allée des Saules (partant du chemin des Grandes Bruyères au nord) porte les numéros de 39 à 26, pairs et impairs à la suite !

La plaisanterie n'est pas finie car, un peu avant la création des Hautinières, l'entreprise de chimie Rhône-Poulenc construisit une villa pour ses cadres à l'angle Route de Sain-Bel / Allée des Saules dont l'accès officiel est sur la Route de Sain-Bel mais en réalité sur l'Allée des Saules donc sans numéro. Pour corser les choses, ce grand terrain a été loti et deux villas supplémentaires construites qui portent les numéros 46 et 46B (de la Route de Sain-Bel) et logiquement situées avant le 26 (de l'Allée des Saules) !

Imaginez le casse-tête pour les visiteurs, mais, heureusement, les GPS, après plusieurs années d'errements, sont à jour...

Léo Thiniaire

La suite dans votre prochaine Gazette



Chemin des Rivières

Un restaurant, Chemin des Rivières, à Charbonnières ?

Le chemin des Rivières

De la D307 (ex Nationale 7), confins Charbonnières-les-Bains / Tassin-la-Demi-Lune

Au carrefour des Chemin des Hautes Bruyères / Chemin du Trouillat / Chemin des Calettes à Ecully

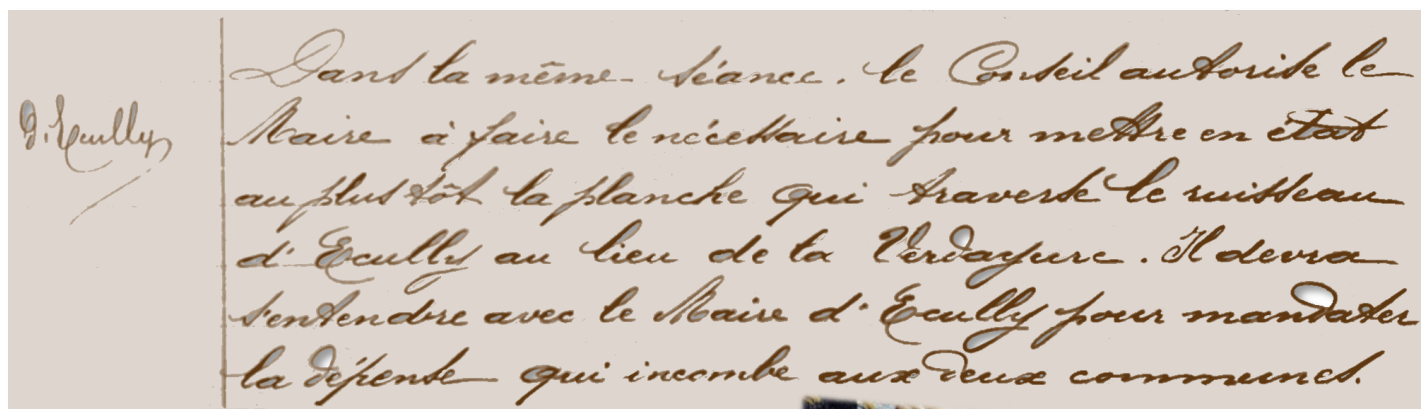
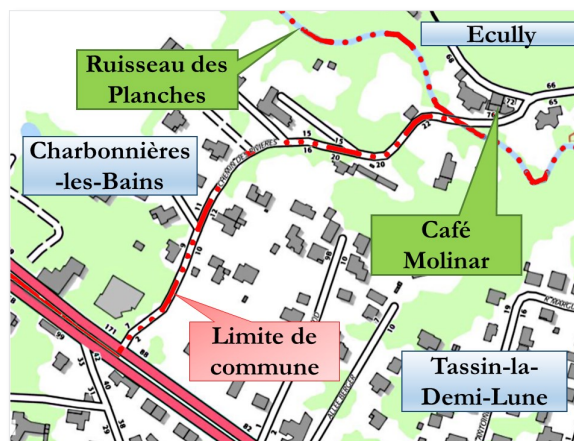
D'une longueur de 725 m sur Ecully, et de 310 m sur la Demi-lune et Charbonnières, se dénommait en 1704 « chemin de la maison des Janot en les Vaux »⁽¹⁾ et devint, en 1877, le « Chemin des Rivières ». Il tient son nom de l'existence sur son tracé du ruisseau des Planches et celui des Calettes provenant de l'étang du même nom qui jouxte le parc du Viviers à Ecully, d'où le pluriel à « Rivières ».

Il a l'originalité d'être partagé par trois communes: de la route de Paris à l'ancien pont qui enjambe le ruisseau des Planches, au point le plus bas, la partie gauche est sur Charbonnières-les-Bains, celle de droite sur Tassin-la-Demi-Lune. Sitôt l'ancien pont franchi, c'est Ecully. Soit, à ce jour, trois facteurs, trois maires, trois circonscriptions législatives, donc trois députés mais deux circonscriptions territoriales (Ouest et Val de Saône) pour seule Métropole (Lyon) ... Ouf !

Le ruisseau des Planches

Appelé autrefois « la rivière des Arcs », il prend sa source sur le territoire de Dardilly, longe le bois de Serre et marque la limite entre Ecully, Dardilly, Tassin la Demi-lune et Charbonnières-les-Bains. Le ruisseau des Calettes (ou du Vivier) rejoint, au début du chemin des Balmes, le ruisseau des Planches lequel se jette dans la Saône après un passage sous la rue Marietton à Lyon à la hauteur de la rue Sidoine Apollinaire.

A la lecture du compte rendu du Conseil Municipal de novembre 1894, le maire, le Dr Girard évoque la nécessité de remettre en état « la planche » au lieu dit la Verdoyure⁽²⁾ et de s'entendre avec le maire d'Ecully. Ainsi, le 5 juillet 1896, le conseil approuve le remplacement à cet endroit d'une « passerelle en bois hors d'usage par un pont en fer de 7 mètres ».



Le « Pont en fer » de la Verdoyure entre Charbonnières et Ecully ➤

Mme Soubrier et MM. Jean Louis Gatepin et Claude Lardy de la Société d'Histoire d'Ecully signalent la présence d'un ancien moulin au niveau du pont du ruisseau des Planches à la frontière des trois communes. Le bief, long de mille mètres partait de la passerelle de la Verdoyure.



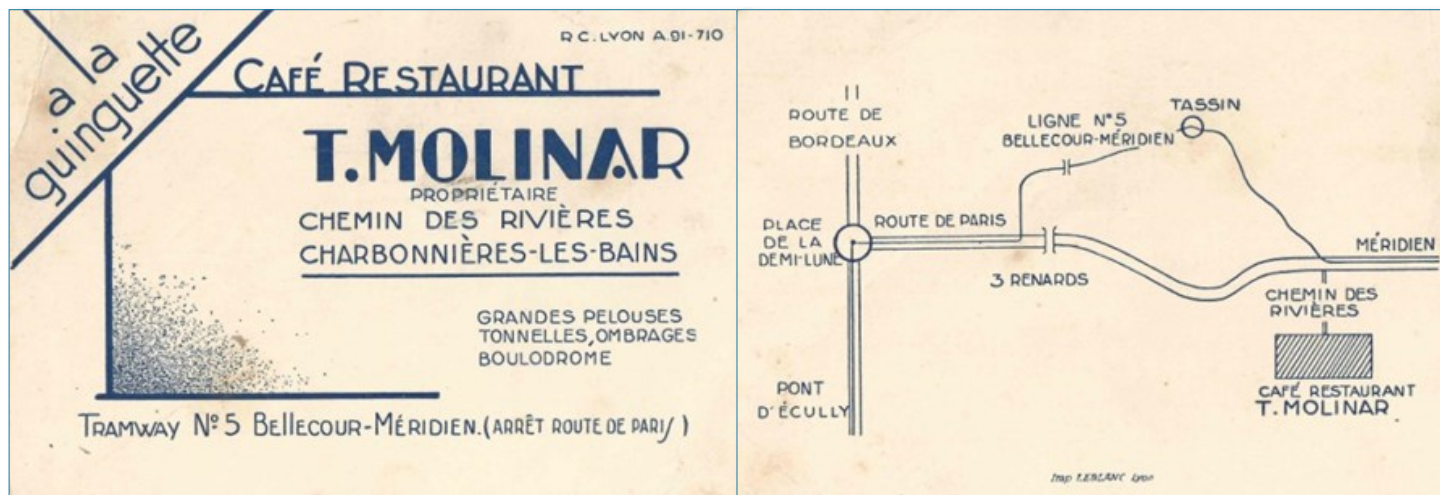
(1) Source: Société d'Histoire d'Ecully

(2) Aboutissement du Chemin de la halte des Flachères sur Charbonnières



À la lecture d'un article de la Gazette de l'Horloge du GRHTDL d'août 1998, nous apprenons que selon feu le Président de la Société d'Histoire d'Ecully, Charles Jocteur, on trouve un territoire des planches en 1465⁽³⁾. Il écarte l'hypothèse que des planches eurent servi à le traverser. Selon lui, il faut chercher l'origine en langue francoprovençale (ou Arpitan) où « planches » signifie « terres non cultivées devenues pâturages » Cette dénomination concorde avec le panorama de prairies qui longent la rive droite du ruisseau au moins sur Charbonnières et devant la Guinguette comme racontait Mme Soubrier.

Pour preuve, un acte de vente du 18 ventôse de l'an VI⁽⁴⁾ mentionne « *un pré triangulaire appartenant à la Dame Veuve Fourrat allant aboutir au ruisseau des Planches joignant le grand chemin dudit Ecully à Dardilly* ».



Le Café-Restaurant Molinar

Pierre Paday rapporte que cette guinguette fut tenue en 1908 par Gabriel Renvaizé, gargotier puis par Joseph Gudin (lequel deviendra ensuite blanchisseur à la Ferrière) puis, à partir de 1939, par T. Molinar. Véritablement située sur la commune d'Ecully, on est surpris de constater que sa carte de visite porte une adresse à Charbonnières-les-Bains. C'était probablement pour drainer la clientèle empruntant la ligne 5 du tramway.

Cette ligne, créée en 1880, électrifiée en 1898 entre Bellecour et le Pont d'Ecully, fut prolongée en 1900 jusqu'aux Trois Renards puis en juillet 1914 jusqu'au Méridien. Passant par Tassin dont elle desservait le centre et la gare, elle rejoignait la Nationale 7 par la rue Barthélemy Thimonnier face au Chemin des Rivières où, fort à propos, se situait un arrêt.



Le Café Molinar (Photo Société d'Histoire d'Ecully)

L'aspect actuel depuis 1982



Aspect avant 1982

(Photo Association Historique Ecully)

quelques chambres destinées aux rendez-vous discrets, ce bout du monde étant si loin des regards et des bruits de la ville !

M.C.



(3) Archives Départementales du Rhône

(4) 18 mars 1798



Les Jetons de Nécessité

Souvent méconnus, les jetons de nécessité (ou monnaies de nécessité ou jeton de consommation) furent utilisés dans des périodes troubles ou de pénuries de monnaies dues à la thésaurisation ou à la pénurie de métaux tels que le cuivre et le nickel. Les premières apparurent sous l'ère romaine mais celles qui nous concernent plus particulièrement se situent après la première guerre mondiale. La période de 1915 à 1927 a vu la mise en circulation de plusieurs dizaines de milliers de ces monnaies dont la forme n'est pas exclusivement ronde.

Tout le monde ou presque pouvait émettre ce type de monnaies, la matière utilisée était principalement le laiton. On pouvait dans cette période d'après-guerre utiliser ce moyen de paiement pour beaucoup d'usages, de l'achat de denrées alimentaires, mais aussi pour voyager en transports en commun et plus surprenant pour danser dans une guinguette (jeton de bal) ou pouvoir écouter une chanson sur un phonographe (jeton d'audition).

Notre cher Casino de Charbonnières fut lui aussi contributeur pour avoir mis en circulation un certain nombre de jetons destinés à des fins mercantiles mais aussi à des mises sur les tables de jeux comme les petits chevaux par exemple. Seules les valeurs 50 c - 1 F - 2 F - 5 F sont susceptibles d'avoir servi d'enjeu. D'autres jetons permettaient aux joueurs de consommer: bar, restaurant, cigarettes... au sein de l'établissement de jeux.

Voici ci-dessous quelques exemples de ces monnaies témoins d'un passé récent et qui font partie intégrante de l'histoire de la numismatique française.



Kursaal de Charbonnières : fin XIX^e siècle



Exemples d'autres formes de jetons pour danse, gramophone, restaurant, consommation.



Aimable contribution d'Emmanuel Moulin de Vénissieux,
Collectionneur de jetons de Casino de Charbonnières et de Monte-Carlo,
que nous remercions bien sincèrement.



Et de trois sur la sept ...

Courant octobre, une nouvelle enseigne est née 100 Route de Paris : **RN⁷Beer**, un restaurant-bar-à-bières lancé par le Chef étoilé Philippe Gauthreau et dirigé par Laurent et Laure Lecompte. Cette installation complète l'offre de restauration de qualité de notre commune déjà existante : le Domaine Le Lyon Vert, Le Beaulieu, Cap Ouest, L'Allegria, La Bonne Auberge et Coté Couleurs.



Ainsi RN⁷Beer rejoint deux autres pépites de notre célèbre route Nationale 7, alias Route de Paris. La mythique façade du Garage du Méridien⁽¹⁾, et la borne d'angle Michelin restaurée en 2018.

Pour mémoire, c'est dans notre commune que s'est tenu en 2011 le Congrès-fondateur de l'Association Inter- Régionale des Elus de la Nationale 7- AIREN7, présidée par Gilbert Bouchet Sénateur de la Drôme. Elle rassemble les élus des communes

traversées par la Nationale 7, de Paris à Menton, dans le but de dynamiser notre célèbre route et d'inviter les automobilistes à redécouvrir leurs territoires et leurs patrimoines touristiques, gastronomiques, œnologiques, historiques et culturels.



Afin d'entretenir ce culte mémoriel, un concept « **Les Amis de la RN7-69** », a été lancé en 2017 par les associations historiques des communes couvrant le tracé de la Nationale 7 dans sa partie Rhodanienne de Pin Bouchain à Tassin-la-Demi-Lune.

Charbonnières-les-Bains conforte ainsi sa vocation d'étape incontournable sur la célèbre route des vacances.

Une invitation à visiter un village qui a une belle histoire.



Notre association suggère que le local brut de béton au droit du 104 soit peint et porte sur ses murs une illustration et/ou une mention, façon publicités murales anciennes, qui rappelle la mythique Route Nationale 7. « On est heureux Nationale 7 » chantaient avec Charles Trenet les automobilistes qui l'empruntaient avant la création de l'autoroute. L'application de la charte "1 immeuble-1 œuvre" instituée par la loi du 16-12-2015 n'a-t-elle pas pour objectif d'installer l'art au plus près des bâtiments privés construits?



De la campagne à la ville, mutation d'un quartier

◀ *Vue des terrains du Ravet en 1972, ultime récolte de blé à Charbonnières par Pierre Paday*

Vue aérienne sur le secteur du Ravet- Après les champs de blé , les bureaux au 102-104 -le 100 n'est pas encore construit . Destiné au secteur privé il sera acheté par la municipalité pendant le mandat de V. Bourgogne. ▼



◀ *Nouveau centre commercial et pôle médical du 100 Route de Paris*

M.C.



(1) Futur ensemble d'habitations dont la façade historique est, fort heureusement, conservée intacte



DONS & ACQUISITIONS

La cascade de Charbonnières

Notre adhérente Catherine Basset-Aubonnet a offert à notre association plusieurs clichés photographiques de grande qualité réalisés par son père René Basset dont de nombreuses reproductions de Lyon au moyen-âge et également celle d'une gravure de la cascade de Tony Vibert - Peintre et graveur Lyonnais (1832-1889). Elle vient heureusement compléter la série de sa main que nous possédons déjà. On peut voir que son trait est fidèle à la réalité du terrain par comparaison avec la carte postale colorisée ci-dessous.

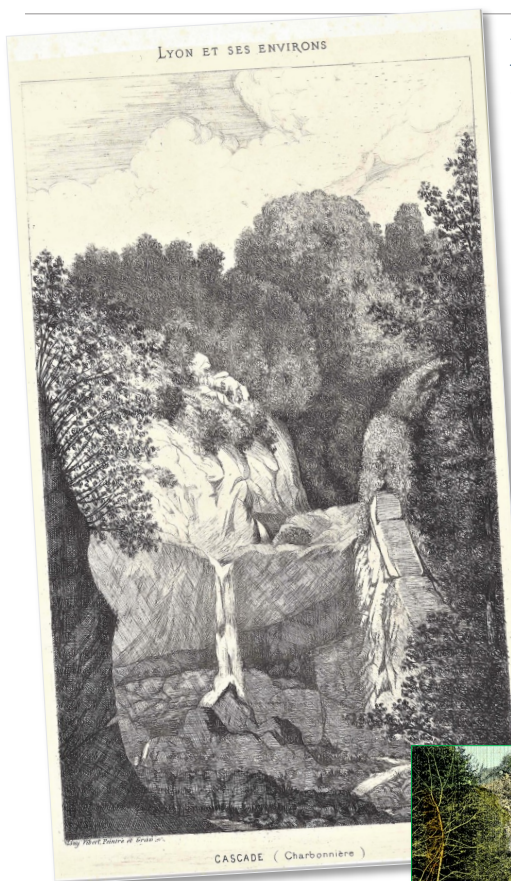
René Basset, père de Catherine et photographe lyonnais bien connu, lauréat notamment du prix Niepce en 1958 :

« **L'Homme aux 100.000 clichés** » est né à Lyon en 1919. Dès l'âge de 13 ans, il est initié à la photographie, et à 20 ans en 1939, il obtient un prix au concours Blanc et Demilly à Lyon.

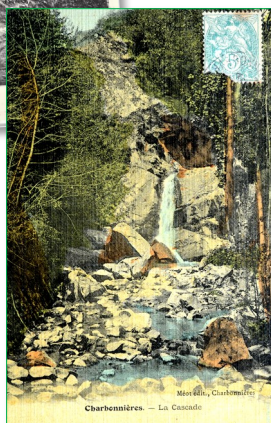
Tout en menant une activité publicitaire, il participe à plusieurs salons internationaux et reçoit de nombreuses récompenses dont le prestigieux Prix Niepce à Paris (1958) et le titre « Excellence » décerné par la FIAP (Fédération Internationale de l'Art Photographique).

La beauté de ses clichés en noir & blanc illustrent de nombreux ouvrages lyonnais parmi lesquels « Le piéton de Lyon » et plus récemment « Lyon photographié ». C'est un photographe proche du mouvement humaniste, très attentif aux sujets de la nature : jardins, paysages, hommes, fondé par Henri Cartier-Bresson, Robert Doineau et Willy Ronis.

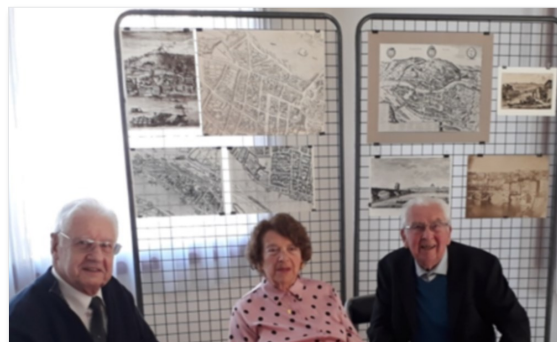
René Basset a beaucoup photographié les acteurs de théâtre. De Brasseur à Roger Planchon, il possède une collection célèbre d'une rare qualité.



La carte postale permet de se rendre compte du réalisme de la gravure.



Reproductions exposées à l'occasion de l'Assemblée Générale de notre association en 2020 ➤



Les Assurances Françaises

Notre membre Danièle Finance a offert à notre association un certain nombre de documents illustrant la présence de la Société des Assurances Françaises sur notre territoire.

On y trouve notamment cette intéressante vue d'artiste du projet d'implantation de leurs bureaux à Charbonnières. Tout le monde aura bien entendu reconnu les bâtiments de la Combe qui, après le départ des Assurances Françaises, auraient pu accueillir le siège du Crédit Agricole mais ils sont devenus le siège de la Région avant de connaître, pour partie, la reconversion en Pôle numérique en attendant d'autres desseins pour le reste du terrain.

Ce document, et bien d'autres, fait partie du projet d'exposition, en cours de préparation, qui sera présenté ultérieurement à la Salle Entr'Vues.



BILLET



A l'heuRE du RE-confinement...

Dans notre Gazette N°39 notre adhérente Danièle Finance nous avait offert, sous forme d'un poème en vers libres, ses pensées inspirées par le confinement, Acte I du printemps.

Cet automne, Acte II, elle poursuit sa narration poétique ... Nous la **REmercions** pour cette nouvelle contribution qui rejoint au Mucem de Marseille sa première et notre reportage photographique « Radiographie d'un village confiné ».

On pensait ne plus « le » **RE**vivre, mais « il » est de **RE**tour et nous voilà **RE**-confinés. Pour faire face à cette deuxième vague, plus forte et plus préoccupante de la COVID-19, nous avons **RE**commencé à :

REmplir nos attestations de sortie

REporter nos projets de voyages, de visites ou d'invitations

REspecter encore plus les gestes barrières

REster au maximum chez nous sans oublier d'**AÉ**REr nos intérieurs!

REgretter de ne pas avoir anticipé nos **RE**ndez-vous de coiffeur ou d'esthétique !

REorganiser nos emplois du temps...

REouvrir nos livres ou nos ordinateurs pour y découvrir les **RE**cettes qui cette fois ne nous feront pas prendre 2,5kg...

REmettre en place le télétravail et **pRE**voir cartouches et papier d'imprimante

REtrier nos affaires cette fois en prévision de l'hiver

REjeter nos idées noires dues à la COVID (l'usage du féminin ne l'a pas adouci(e))..., aux actes terroristes ou autres événements peu réjouissants

REfléchir à la petite phrase extraite de la dernière allocution de notre Président : « Nous verrons si nous pourrions cultiver l'espoir de passer Noël en famille.... »

Se **RE**centrer sur ce qui est essentiel à notre bonheur

Se **RE**jouir de chaque petit moment d'humour, de joie pour que cette période nous apporte malgré tout un peu de bien

LiRE ces ouvrages que la fin du confinement nous avait fait délaissier

REpratiquer de l'exercice physique, facile le programme est tout prêt !

REprendre nos bonnes **RE**solutions du Printemps, mais oui, il y en a eu !

REfaire des tours de jardin en profitant des belles journées de l'automne

REssentir les bienfaits du cocooning

REvoir par visio amis, famille, collègues

REmercier le personnel soignant et tous ceux qui aident les malades à faire face

REstocker masques, gel, savon, mouchoirs à usage unique...non, non...pas de papier toilette !

CroiRE en la disponibilité rapide et l'efficacité sans effets secondaires des vaccins

EspéREr la **RE**ouverture de nos commerces de proximité pour DéceMBRE et...qu'il n'y ait à l'avenir pas trop de vagues supplémentaires, ni de **RE** - **RE**confinement ou... s'y attendre et s'y **pRE**parer!

REstyez prudents!

Danièle Finance
Novembre 2020



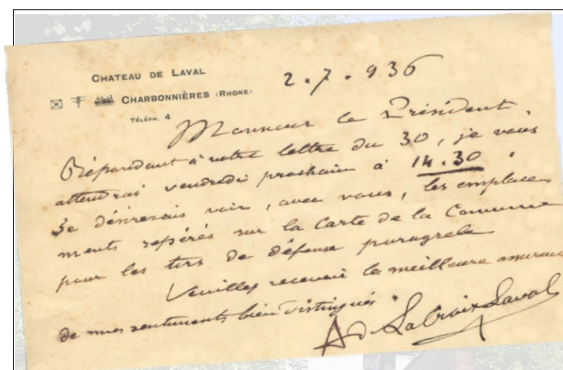
14. CHARBONNIÈRES. - Pavillon de la Source

Carte postale colorisée
et accessoirisée par Magali Boyère

A vous maintenant !

Cette Gazette véhicule l'histoire de notre village. C'est Votre Gazette !

Si vous avez des articles, des anecdotes, des témoignages, des photos, des objets en lien avec notre histoire qui méritent d'être connus, n'hésitez pas à nous le faire savoir, pour les partager : par mail, par une visite à nos permanences ou sur rendez-vous ou chez vous (voir contacts page 16).





En raison des incertitudes liées au Covid-19 et en particulier à l'ouverture des locaux municipaux, il ne nous est pas possible d'organiser les activités ponctuelles au 1^{er} trimestre 2021. Nous avons cependant prévu de marquer le 20^e anniversaire de notre association par des animations sur le thème des Trente Glorieuses ... sans oublier de relancer nos activités de 2020 annulées : sortie guidée « Fourvière, visite insolite de la colline », conférence sur la guerre de 1870 et les forts de Lyon, repas-témoignage en hommage à Jean Paul Micol...

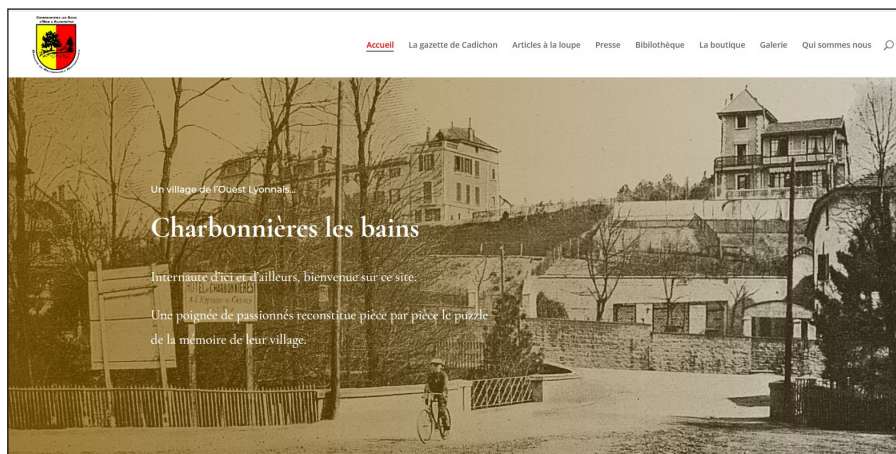
Dès que nous connaîtrons les disponibilités des salles municipales et les contraintes éventuelles, nous vous informerons de nos activités par mail.

Notre AG est prévue le 23 janvier 2021 à 10h30 à la MDA – nous vous confirmerons dès que possible.

En attendant, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

NOUVEAUTÉS

Site Internet : Depuis plus de 16 ans nous avons le même site, régulièrement actualisé et enrichi. La technologie et le développement des réseaux sociaux ont évolué. C'est pourquoi, grâce au professionnalisme de Thomas Boisson qui œuvre dans l'ombre depuis 2014, nous avons créé un nouveau site, plus performant et plus pratique. Notre membre Jean-Pierre Borel l'actualisera. Nous les remercions pour leur collaboration. Désormais, cliquez sur www.charbonnieres-histoire.fr et découvrez les pages d'informations. Votre avis nous intéresse.



Bibliothèque : Découvrez sur notre site la liste des ouvrages orientés Régionalisme, patrimoine, histoire... Adhérents vous pouvez les emprunter gratuitement. Quelques ouvrages anciens et les thèses sont consultables exclusivement en nos locaux. Lydie, Christiane et Jacques, responsables, sont à votre disposition pour vous renseigner. En attendant, découvrez nos récentes acquisitions :

N°	Titre	Auteur(s)	Editeur	Lieu d'édition	Date d'édition
161	Des objets qui racontent l'histoire Hôtel du département du Rhône	BUETAS(Gérard), TARDY (Denis)	EMCC	Lyon	2003
162	Des objets qui racontent l'histoire Histoires naturelles	CLARY (Joël), PHILIPPE (Michel) et ROY (Lise)	EMCC	Lyon	2000
163	Ouvrir la voie Relier hommes et territoires en Rhône Alpes	KNEUBULHER(Michel), et PEGUY(Véronique)	EMCC	Lyon	2011
164	Toute la nature est dans le patrimoine	Pôle métropolitain de Lyon			2014
165	Génération patrimoine Les journées européennes du patrimoine ...	KNEUBULHER(Michel), Razia (Alban)	EMCC	Lyon	2004
166	Patrimoine et création	TARDY, KNEUBULHER	EMCC	Lyon	2008
167	Ecully son histoire ...	VINGTINIÉVAESEN	Editions de la Tour	Lyon	1989
168	Histoire de Caluire-et-Cuire...	BASSE (Martin)			1942
169	Lyon un carrefour et un confluent	ABADIE (Marcel)	Draeger Frères		1957
170	Lyon le sang et l'argent	MERINDOL (Pierre)	Alain Moreau		1978

Mail : contact@charbonnieres-histoire.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Françoise COZETTE : 06.52.67.55.15

Jacques ROMESTAN : 06.31.70.70.49

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Érables.



Charbonnières historique
www.charbonnieres-histoire.fr (en construction)

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisations au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu)

Crédits photos pour cette gazette:

Coll. CHA-GRH, Mme J. Soubrier, M. Calard, P. Paday, GRHTDL, Société d'Histoire d'Ecully IGN, Archives Départementales, BNF-Gallica.



Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Siège: Le Beaulieu 69260 Charbonnières-les-Bains

Association loi 1901 créée en 2001 - Directeur de la publication: M. Calard - N° ISSN: 2255-5700 - Prix: 1.50 €

